

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE



XXVI
AIX-EN-PROVENCE
2011 [2012]

Gimbert Numismatique

**Achat, vente, estimation
de monnaies anciennes**



**ROYALES
XIX^è/XX^ème**



ETRANGERES



France



FEODALES



MEDAILLES-JETONS



**COLONIES
FRANÇAISES**

NICOLAS ET MARC GIMBERT



Membres du Syndicat National des
Experts Numismates et Numismates
Professionnels

**Site internet : [www.gimbert-
numismatique.com](http://www.gimbert-numismatique.com)**

Courriel : contact@gimbert-numismatique.com
Adresse postale : B.P. 11 – 83640 SAINT-ZACHARIE
Tél. : 04 42 72 93 23 - Fax: 04 42 72 93 44
RCS : A 328 849 807 Marseille – TVA FR 69

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE

LE MOT DU RESPONSABLE DES ANNALES

Chers amis numismates,

voici donc le vingt-sixième numéro de nos *Annales*. Je voudrais tout d'abord remercier le *Groupe numismatique de Provence* et son président Yves Brugière qui m'ont honoré l'an dernier à l'occasion de la parution du vingt-cinquième tome lors d'une petite cérémonie émouvante à Monaco dans le cadre d'une réunion du Conseil Fédéral. Cette attention m'a touché et j'espère être digne de la confiance qui m'a été accordée, et la première des reconnaissances, c'est de fournir dans les délais habituels, quelles que soient les difficultés rencontrées, le numéro suivant. C'est précisément ce que je fais aujourd'hui.

Comme toujours, j'ai recherché un équilibre chronologique dans les thèmes numismatiques abordés, en partant de l'antiquité pour atteindre l'histoire contemporaine et en accordant une place importante à la numismatique provençale au sens large sans renoncer à une nécessaire ouverture aux autres numismatiques.

L'antiquité est représentée cette année par deux contributions de notre ami Jean-Albert Chevillon, qui vient d'être élu président du Groupe Numismatique du Comtat et de Provence (toutes nos félicitations !). Cette année, il a doublé spontanément sa participation. Qu'il en soit vivement remercié ! À son étude devenue presque annuelle du monnayage archaïque de Marseille et de sa région (cette année *Les oboles massaliètes à la tête casquée avec un M dans la roue*), il a ajouté une contribution sur *Le monnayage archaïque de Délos*, île de la mer Égée dont on connaît l'importance religieuse pour le monde grec.

De ce monde grec oriental (Délos) puis occidental (Marseille), nous sommes revenus au moyen âge provençal avec la suite, et presque la fin, de mon étude sur le monnayage d'Orange au nom de Raymond des Baux. Commencé au tome XXI (2006) avec l'étude du monnayage que l'on peut attribuer à Raymond IV (1314-1340) et poursuivi avec le catalogue des monnaies de Raymond IV (tome XXII, 2007), puis l'étude du monnayage d'argent et de billon de Raymond V (1340-1393) première partie (tome XXIII, 2008) et deuxième partie (tome XXIV, 2009), puis le catalogue des espèces frappées en argent et en billon (tome XXV, 2010), ce travail devait s'achever dans le présent volume avec l'étude et le catalogue des monnaies

d'or frappées par Raymond V. Mais, Dieu merci !, la numismatique se renouvelle sans cesse par la découverte de nouveaux exemplaires qui amène parfois à modifier les hypothèses ou les analyses précédemment avancées. D'ores et déjà, je suis en mesure de vous annoncer que la découverte de nouvelles monnaies inédites, la connaissance de nouveaux travaux et l'accès, jusque là impossible, à de nouveaux exemplaires m'amèneront à fournir l'an prochain dans le tome XXVII une nouvelle contribution en manière d'*Addenda*. La numismatique est une science vivante, en perpétuelle évolution ! N'hésitez pas à me communiquer vos variantes ou types inédits (avec photographie si possible) avant la fin de l'année.

Pour la période moderne au sens historique du mot, je vous propose la publication d'une pinatelle (à l'origine double sol parisis) d'un type inédit frappée en Avignon au début de l'année 1590 au nom du pape Sixte V et de son légat le cardinal de Bourbon, proclamé roi de France par la Ligue sous le nom de Charles X, mais alors emprisonné et à la fin de sa vie. Cette découverte vient heureusement compléter nos connaissances sur le monnayage avignonnais de ce pape... et l'étude que j'avais publiée dans nos *Annales* sur l'atelier pontifical de Carpentras (tomes XIX et XX, 2004 et 2005).

Pour la période contemporaine, c'est notre ancien président fédéral Michel Gourillon qui est intervenu avec une étude du printemps des peuples dans l'empire austro-hongrois (avant la lettre) à travers la numismatique, c'est-à-dire de la répercussion dans la numismatique des révolutions qui, à la suite de la révolution de 1848 qui a aboli la monarchie en France et proclamé la république, se sont propagées en 1848 et 1849 en Autriche et dans des territoires qui dépendaient alors de la couronne autrichienne : Hongrie, Croatie et Italie du nord (Lombardie-Vénétie).

J'attends des propositions de contribution pour le volume de l'an prochain !

Aix-en-Provence, le 13 mai 2012

Jean-Louis CHARLET
ancien président fédéral, président du Groupe Numismatique Aixois
charlet@mmsh.univ-aix.fr

LES MONNAIES ARCHAÏQUES DE DÉLOS

Minuscule île des Cyclades située à quelques kilomètres de Mykonos, Délos fut, dans la mythologie grecque, le lieu de naissance d'Apollon et d'Artémis. Zeus ayant séduit Lété, Héra la femme de Zeus, dans sa jalousie, impose à toutes les cités de ne pas recevoir Lété pour son accouchement. Zeus demande alors l'aide de Poséidon, qui, d'un coup de trident sur la mer, fait jaillir les deux îles voisines de Rhénée et Délos. Les deux enfants de Lété, Apollon le dieu de la beauté et Artémis la déesse de la chasse, viennent ainsi au jour sur Délos (l'éclatante) sur laquelle Lété s'était réfugiée.

À partir du VIII^e siècle av. J.-C., avec une apogée au VI^e siècle, Délos « l'île sacrée d'Apollon », a connu une destinée hors du commun. D'importantes fêtes « déliennes » et des compétitions sportives et culturelles se déroulent sur l'îlot qui devient un haut lieu du panhellénisme. Sanctuaire principal de dévotion à Apollon, Délos va accueillir les pèlerins et autres délégations de l'ensemble du monde grec pendant plusieurs siècles. Plaque tournante naturelle du commerce égéen par sa position, Délos va également jouer un rôle politique prépondérant après la victoire sur les Perses. Par le « traité de Délos » en 478, l'île devient l'alliée d'Athènes et le trésor de la « ligue de Délos » est placé sous sa responsabilité. Cette cité, par son caractère religieux, connut également diverses « purifications » qui interdisaient « de naître et de mourir sur l'île ». Cette réputation de « terre sacrée » a fait sa renommée au-delà des siècles.

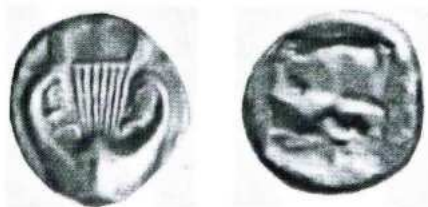
À l'instar de certaines autres cités-états ioniennes des Cyclades, telles que Paros, Théra ou Mélos, Délos va émettre assez tôt ses propres monnaies. Comme pour l'ensemble des productions archaïques de cette zone (douze ou treize ateliers identifiés), les frappes de Délos se caractérisent par l'utilisation d'un seul type de droit ; on en connaît exceptionnellement deux à Sériphos, Siphnos et Mélos. L'atelier délien, pour sa part, va adopter un symbole évoquant directement Apollon, son instrument de musique préféré : la cithare. L'étalon adopté par l'atelier délien fut l'attico-eubéen (statère à 8,6 g) : celui utilisé à Athènes ainsi que dans les cités eubéennes, et probablement déjà à Délos avant l'arrivée de la monnaie frappée. Cette spécificité la distingue des autres monnayages

cycladiques qui s'alignent sur d'autres standards pondéraux. Les relations particulières entretenues entre les cités du sud de la Grèce continentale et Délos expliquent ce choix. Délos fut très tôt utilisée par le monde « attico-eubéen » comme étape sur la route de l'Asie Mineure. Cette voie commerciale fut très importante, en particulier pour les Eubéens qui furent au VIII^e siècle avant J.-C. parmi les tout premiers à faire du commerce de longue distance et à créer des colonies à la fois vers l'est et vers l'ouest du bassin méditerranéen.

Le nombre de monnaies déliennes qui nous sont parvenues reste très limité. La dernière étude complète sur le sujet¹ s'appuie sur vingt-huit spécimens (dont dix-huit didrachmes = statères, deux drachmes, deux hémidrachmes, quatre tritartémoria, et deux hémioboles). Les volumes supposés s'avèrent donc faibles pour ce monnayage. Élément intéressant, Délos a également émis des divisionnaires, ce qui est assez rare pour le monde cycladique. Seules Karthaia et Koressos ont aussi frappé des fractionnaires. On considère aujourd'hui que les monnaies de Délos furent émises entre les années 530 et 470 av. J.-C. Le monnayage archaïque de Délos se divise en quatre séries :

Série 1 (vers 530 - 515/510) :

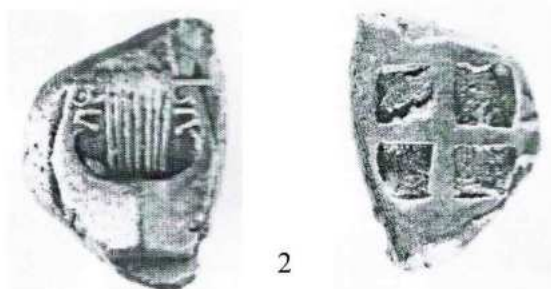
Au droit, une cithare surmontée par deux dauphins et une fleur de lotus (qui disparaissent définitivement à partir du deuxième coin). La cithare est vue de dos sur l'ensemble du monnayage (à l'exception du coin n° 3). Trois coins connus seulement pour les didrachmes (statères) de cette série. Le nombre de cordes présent sur la cithare est variable et parfois les clefs sont apparentes. Au revers, carré creux à surface irrégulière (fig. 1). Pour cette série, on connaît deux hémidrachmes dont l'une fut découverte dans l'Héraion de Délos ainsi qu'un tritartémorion (poids 0,56 g).



¹ K. A. SHEEDY, *The Archaic and Early Classical Coinages of the Cyclades*, Royal Numismatic Society, special publication n° 40, London, 2006.

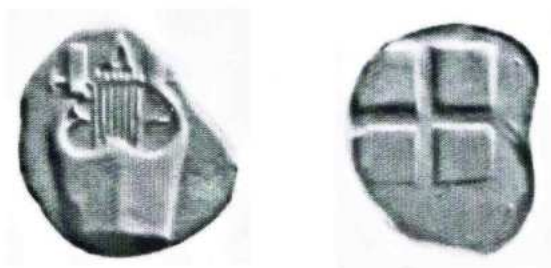
Série 2 (vers 510 - 490/480) :

La plus grande partie des statères de Délos s'insèrent dans cette série (dix au total). La cithare y est traitée sous différents styles. Au moins six coins de droit identifiés. Le carré creux est souvent divisé en quatre parties égales séparées par un croisillon, plus ou moins large, en relief. On connaît pour cette série, une drachme (poids 3,45 g), deux tritartémoria et un hémiobole de 0,33 g.



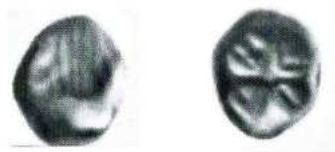
Série 3 (vers 480/470) :

Deux statères connus pour cette série qui se caractérise par l'adjonction d'un Δ (delta), première lettre de l'ethnique, au-dessus de la cithare (fig. 3) (et d'un A rajouté plus tard, à la pointe sèche, sur la caisse de résonance de l'instrument de musique de l'un des deux spécimens). Une seule drachme (poids 3,98 g) vient se rajouter à cette série. Le carré creux peu profond est divisé en quatre par une croix de saint Georges.



Série 4 (vers 470) :

Au droit, une cithare sans légende, au revers les quatre premières lettres de l'ethnique : Δ – H – Λ – I. Aucun module lourd répertorié pour cette série, qui se compose d'un tritartémorion de 0,45 g et d'un hémiobole de 0,33 g (fig. 4).



4

Le premier monnayage de la cité-état de Délos s'interrompt vers 470 av. J.-C. Les raisons invoquées sont la guerre contre les Perses, mais plus certainement l'hégémonie d'Athènes, avec la création de la « ligue de Délos ». L'influence des Athéniens sur cette zone est prépondérante et les nécessités politiques font qu'Athènes est en position de force pour imposer ses vues sur cet îlot stratégique. Avec, entre autres, pour ce qui concerne les monnaies, la disparition des frappes autonomes de la cité probablement au bénéfice de son propre monnayage.

Jean-Albert CHEVILLON

LES OBOLES MASSALIÈTES À LA TÊTE CASQUÉE AVEC UN M DANS LA ROUE

Parmi les groupes préclassiques frappés par l'atelier massaliète entre les années 465/460 et autour de 410 av. J.C., celui à la tête casquée avec la rouelle s'avère largement le plus volumineux. Positionné chronologiquement dans le prolongement des monnaies « au crabe », il possède la spécificité d'avoir été émis pendant une longue période. Cette situation a fait qu'il a été produit en parallèle avec d'autres émissions. Cette longévité, qui peut s'expliquer probablement par un engouement particulier pour sa typologie, permet de distinguer à l'intérieur de ses nombreuses séries une évolution dans la forme des gravures et dans leur orientation avec parfois l'ajout de légendes.

Ainsi, au sein de l'imposante masse des monnaies anépigraphe, on distingue quelques variétés présentant dans les cantons de la roue les premières lettres de l'ethnique. Pour les roues à quatre rayons, les plus nombreuses, on dénombre les légendes suivantes : MASS, MATA et quelques variantes à légende déformées². Pour les roues à trois rayons : la légende MAT et variantes³. À noter que le T, doté de longues branches latérales, correspond à un sampi grec dont la valeur linguistique équivalait à deux sigmas⁴. Il existe également une variété à quatre rayons avec un lambda qu'il faut interpréter, à notre avis, comme l'initiale du Lacydon : la personnification du dieu-fleuve de Massalia⁵. Une possible existence de la lettre M fut évoquée en 2006 par M. Py⁶.

² J.-A. CHEVILLON, Massalia : Les têtes casquées / roue avec légende M A T A. *Cahiers Numismatiques, S.E.N.A.*, n° 148, juin 2001, pages 5-7.

³ Ch. LAROSAS et J.-A. CHEVILLON, L'obole de Marseille à la tête casquée et à la roue à trois rayons sans légende, *Cahiers Numismatiques, S.E.N.A.*, n° 178, décembre 2008, p. 3-6.

⁴ A.E. FURTWÄGLER, « Massalia im 5. jh. V. chr.: Tradition und Neueorientierung », dans *Etudes offertes à J. SCHAUB, Publication du parc archéologique européen*, REINHEIM, 1993, p. 435.

⁵ Cette problématique sera plus largement traitée dans un prochain *Bulletin de la Société Française de Numismatique* sous le titre suivant : J.-A. Chevillon, L'obole massaliète à l'ethnique avec MA dans la roue.

⁶ M. PY, « Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale », *Lattara 19*, Edition de l'Association

Cependant, par manque de référence, cette variété ne fut pas reprise en 2011 dans son dictionnaire⁷.

Or, nous avons pu étudier dernièrement trois spécimens clairement dotés au revers d'un M (fig. 1-3)⁸. Les deux premiers (monnaies 1 et 2), de mêmes coins de droit et de revers, présentent un style d'avers assez dégradé qui ne surprend pas. Il correspond à celui d'un bon nombre de spécimens émis assez tardivement et qu'il faut attribuer au travail d'ouvriers peu qualifiés. Au revers, roue à quatre rayons à larges empâtements au niveau de la jante. Moyeu rond et évidé. M à branches écartées et non bouletées. Le troisième exemplaire (monnaie 3) offre un meilleur style avec une tête sans grand relief mais aux proportions respectées. Il est intéressant de noter que les deux coins d'avers connus pour ce nouveau groupe présentent une tête orientée à droite. Cela confirme qu'après le retournement vers la gauche du motif, qui survient assez rapidement après l'initialisation de cet ensemble « à la tête casquée », la phase finale de l'émission se distingue, au moins pour cette série, par un nouveau changement d'orientation de la tête.

Pour le revers, un rapprochement typologique direct avec l'émission au Lacydon / roue avec M (fig. 4) s'impose. La présence de ce type de revers sur nos exemplaires à la tête casquée provient, à notre avis, de l'utilisation occasionnelle au sein de l'atelier d'un coin de ce groupe. Détail important, un rare spécimen à la tête juvénile cornue à légende devant le visage est également doté du même type de revers (fig. 5). Ces mélanges de coins de revers entre les émissions se constatent assez fréquemment au sein de l'atelier. Le principe étant que les coins encore en bon état continuaient à servir lors de la mise en place de la nouvelle émission. À noter que sur les Lacydon / roue avec M, on trouve des M à lecture centrifuge et d'autres à lecture centripète. Les trois spécimens de notre nouveau groupe ne présentent actuellement que des lectures centrifuges, mais

pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, LATTES, 2006, p. 22.

⁷ M. FEUGÈRE et M. PY, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Édition Monique Mergoïl et Bibliothèque nationale de France, 2011.

⁸ Monnaie 1 (fig. 1) : poids : 0,71 g, 11,1 - 9 mm, coll. J.-A. Chevillon, Valréas (Vaucluse). Monnaie 2 (fig. 2) : coll. Ch. Larozas, Laudun (Gard). Monnaie 3 (fig. 3) : poids : 0,60 g, coll. Privée, France.

l'obole à la tête juvénile cornue (fig. 5) offre un M à lecture interne (centripète).

Le style de leurs roues reste préclassique avec une jante épaisse et des empâtements larges. Le M reste petit et épais, alors que sur les groupes qui vont suivre les lettres deviennent plus grandes et plus fines avec un M qui s'avère systématiquement orienté vers l'extérieur (fig. 6). Enfin, pour ce qui concerne le style parfois très faible du droit, il est intéressant de constater que des dégradations stylistiques, parfois particulièrement importantes, sont bien attribuables à l'atelier massaliète. En tenant compte de la rare spécificité de leur revers, on peut dater nos trois spécimens aux alentours des années 410 av. J.-C. Ce groupe au M peut donc être considéré comme le dernier « à la tête casquée » frappé par l'atelier massaliète. En tenant compte de la classification systématisée proposée par M. Feugère et M. Py, nous prenons la première référence disponible pour ce nouveau groupe dans la série à la tête casquée = OBM-2p.

Jean-Albert CHEVILLON



1

2

3



4

5

6

LE MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ D'ORANGE
AU NOM DE RAYMOND DES BAUX, V :
LE MONNAYAGE D'OR DE RAYMOND V (1340-1393)

Étude numismatique, métrologique et historique

La première monnaie d'or frappée dans la principauté d'Orange est sans conteste le florin, qui normalement valait 12 gros et qui, après l'introduction du franc, était généralement évalué à 5 florins forts (il en existe peu pour Orange !) pour 4 francs ou 4 florins faibles pour 3 francs. Le succès international de cette monnaie d'or imposée comme son nom l'indique par la république de Florence fut tel qu'on l'imita un peu partout en Europe, y compris dans ce qui est maintenant le sud de la France : en Dauphiné, en Provence, dans les États Pontificaux d'Avignon, dans la principauté d'Orange, en Languedoc par le roi de France, en Roussillon. Après 1360, Raymond V imita aussi les francs en or, à cheval et à pied, du roi de France. Mais, malheureusement, nous ne disposons d'aucun document officiel concernant le monnayage d'or d'Orange au XIV^{ème} siècle, ce qui rend leur étude fort difficile.

1. Les florins (à partir de 1342 ?)

En 1985, lors des journées numismatiques d'Orange – Carpentras, Michel Dhénin, en s'appuyant sur des travaux inédits d'H. Rolland (Plaquette Dhenin – Rolland – Gasparri, p. 7), écrivait à propos des florins frappés à Orange à partir de 1342 ou peu avant : « De nombreuses émissions portant des différents apparents variés, mais aussi des différents 'secrets' se succèdent ; leur chronologie ne peut être établie, des émissions de florins forts et de florins affaiblis pouvant être contemporaines ». En fait, quatre ans plus tard (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* 1989, p. 141-200), Marc Bompaire, qui avait confirmé en 1985 le sentiment de M. Dhénin sur la possibilité d'émissions aux titres variés (p. 661), et Jean-Noël Barrandon, en se fondant sur l'étude des livres de changeurs, l'examen des types, légendes et ponctuations, l'analyse des poids et des titres par activation neutronique, et la composition des trésors, ont apporté de nombreux éléments nouveaux : il apparaît que quatre florins différents peuvent non seulement circuler parallèlement, mais même être frappés dans le même atelier (p. 162). Je voudrais ici synthétiser ces résultats et, peut-être, parfois les préciser ou les compléter.

Le florin semble avoir été frappé à Orange au moins à partir de 1342, comme l'atteste une quittance du maître pour des émissions d'or et d'argent (notes manuscrites d'H. Rolland utilisées et citées par Barrandon-Bompaire 1989, p. 163 et n. 82). On sait que deux florins d'Orange se trouvaient dans le trésor de La Villegieu du Clain (trésor n° 6 pour Barrandon-Bompaire) daté de 1345. Malheureusement, je n'ai pas réussi à trouver de description de ces deux monnaies.

On distingue quatre grands types dans les florins de la Principauté d'Orange :

- un florin anonyme, à l'avvers : Saint Jean-Baptiste S . IOHA – NNES . B
au revers : FLOR(I) – AURA lis florencé

Les différents apparents connus sont : un heaume à g. ou une tour à l'avvers et au revers une croisette ou étoile initiale ; étoile après FLOR (DR 33) ;

- un florin au nom de Raymond [V] et au type florentin traditionnel (saint Jean-Baptiste au droit et lis florencé au revers)

Les différents apparents connus pour ce florin sont : à l'avvers, heaume à g. ou à dr. ; heaume sommé d'un cornet ou d'un bouton [besant ou point plein] ; cornet ; épée ; pennon ; tour ; étoile ; R ; S (?)

au revers, croisette ou cornet initial, avec l'embouchure à dr. ou à g. (DR 32) ;

- un florin où le lis florencé est remplacé par un écu au cornet dans un polylobe orné de roses (DR 34) ;

- un florin où le lis florencé est remplacé par un cornet à l'embouchure à gauche dans un polylobe (*ASFN* 1888, p. 222 ; DR 35).

Ces deux derniers florins doivent être rapprochés du nouveau type de florin introduit en Provence en 1370 : le lis florencé y est remplacé par un champ parti Jérusalem – Anjou, c'est-à-dire par les armes de la reine Jeanne. Comme le pape Grégoire XI l'avait fait en Avignon dès 1371, Raymond V adapta le florin d'Orange à ce nouveau type en y introduisant ses armes, le fameux cornet, probablement aussi vite que Grégoire XI, et en tout cas au plus tard en 1373 (Bompaire – Barrandon p. 160), alors que ce type ne fut introduit en Savoie qu'en 1384. Il faut donc placer les types 3 et 4 après 1370.

Pour les autres florins, la situation est très complexe, non seulement parce que, en l'absence de tout document officiel, rien ne prouve que les florins anonymes soient antérieurs ou postérieurs aux florins au nom de

Raymond. De Mey (p. 134) suppose que « cette pièce [le florin anonyme] pourrait appartenir à Jeanne de Savoie pendant son veuvage ». Mais on ne peut pas exclure que, pour des raisons politiques ou commerciales, on ait frappé en même temps des florins anonymes et des florins signés, d'autant que, comme l'affirment à juste titre MM. Dhénin, Barrandon et Bompaire, les frappes de monnaies fortes et de monnaies faibles peuvent être concomitantes et que les indications données soit par des rapprochements typologiques avec les florins de Florence ou d'autres imitateurs, soit par la présence dans des trésors datés, ne concordent pas toujours. De fait, les propositions de ceux qui ont travaillé dans ce domaine (Giard, Dhénin, Duplessy, Bompaire et Barrandon, Bernocchi) ne sont pas toujours identiques. Les propositions qui suivront ne doivent donc être considérées que comme des tentatives provisoires pour progresser vers un but probablement impossible à atteindre, du moins pour le moment.

Il semble que les florins à la tour (mais il en existe aussi bien d'anonymes que de signés) doivent être classés parmi les premiers puisque ce motif, en référence à la famille de La Tour d'Auvergne, apparaît sur les florins du Dauphiné en 1342, à Saint-Paul-Trois-Châteaux avec un florin anonyme que Régis Chareyron (*Numismatique féodale* drômoise, Valence 2006, p. 214, n° 138) estime imité du florin de Cambrai de Guy de Ventadour (1342-1348), en tout cas avant 1354, puisqu'à cette date le pape se plaint du titre affaibli de ces florins (22 carats) comme de ceux d'Orange. Si l'on suppose (gratuitement) que le florin anonyme à la tour (Barrandon-Bompaire [1989, p. 164, b. 87], d'après M. Dhénin, confirment l'existence en collection privée d'un exemplaire anonyme à la tour avec étoile [molette ?]), même s'il présente des signes d'affaiblissement, est antérieur au florin signé par Raymond, on pourrait le placer en tête, avant le florin au nom de Raymond et au même différent.

Quant au classement des autres florins d'Orange, il ne peut se faire qu'en rapprochant les différents apparents qui les caractérisent de différents analogues sur des florins datables d'autres princes et en tenant compte de leur présence dans certains trésors datés. Sur ce point, de nouvelles trouvailles pourront apporter des éléments nouveaux et, espérons-le, clarifiants. Je me risque donc, en utilisant toutes les données, parfois contradictoires, des études précédentes (voir la bibliographie spécifique à la fin de cet article), à avancer quelques fragiles hypothèses.

Les florins à la molette (plutôt qu'une étoile à six rais) sont sûrement à rapprocher des florins frappés à Arles par Étienne de la Garde (1351-1359). Si, avec M. Dhénin (1981), suivi par J. Duplessy (1983) qui a pu en acquérir un exemplaire pour le Cabinet des Médailles à la vente Bourgey du 10-11 juin 1982 (n. 525), on prend en considération les fabrications

florentines de Giorgio di Ricciardo Ricci (second semestre 1354), ils pourraient se placer en 1354-1355. De même, les florins à l'S (à retrouver) et probablement aussi au R (de Raymond ?) sont à mettre en parallèle avec les florins du même prélat arlésien, soit par imitation servile du S (initiale de *Stephanus*, nom latin d'Étienne ?), soit par transposition d'initiale. Comme le florin à l'R se trouvait dans le trésor de Saint-Arilles (n° 9 de Bompaire-Barrandon) dont le terminus est 1351-1354, c'est dans cette fourchette chronologique qu'il faut placer ces florins à l'S et au R.

Pour les florins au casque ou heaume, dont il existe de nombreuses variétés (heaume à g. ou à dr., sommé d'un cornet ou d'un bouton), anonymes ou signés, et que l'on rencontre sur les florins de Florence entre 1252 et 1301 (!), la question est complexe, car il est tout à fait vrai que le florin au casque sommé d'un symbole, avec des titres très différents, est à la mode vers 1360 (heaume fleurdelisé sur les florins royaux du Languedoc ; Montélimar à la fin du règne de Gaucher Adhémar de la Garde, entre 1354 et 1360; Arles, pour Guillaume de la Garde, avec une étoile sommant le casque ; Aymard VI de Poitiers comte de Valentinois; Saint-Paul-Trois-Châteaux pour Jean Coci entre 1360 et 1364; Provence, au moins à partir du 30 mars 1365, mais peut-être avant, comme à Perpignan). Mais ce type existe lui aussi dans le trésor de Saint-Arilles, ce qui conduit à le placer avant 1354 ! La même hésitation existe pour les florins anonymes au même différent : Bernocchi les place entre 1370 et 1390 ; De Mey, nous l'avons vu plus haut, les rattache au veuvage de Jeanne de Savoie. Bompaire et Barrandon (1989, p. 164) hésitent entre 1362-1364 ou avant 1354 car ils portent aussi la molette / étoile ! Le type très rare (un exemplaire dans le médaillier de la Société archéologique de Montpellier, Orange n° 7) au heaume avec la croisette initiale serait à dater vers 1365 (Barrandon-Bompaire 1989, p. 166-167).

Pour le différent du pennon, signalé par M. Dhénin qui l'avait acheté pour le compte du Cabinet des Médailles de Paris à une vente Bourgey de 1978 (*BSFN* juin 1981), mais qui n'est pas mentionné dans le livre de changeur étudié par M. Bompaire, il est rapproché de la bannière chargée d'une rose qui est le différent de Niccolò di Filippozzo Soldani à Florence durant le premier semestre 1367.

Quant au différent du cornet ("graille", "grayle", "de grayleto"), spécifique à l'héraldique d'Orange, faut-il le mettre en parallèle avec le lis, symbole de la Provence angevine, qu'on trouve sur les florins de Louis de Tarente et Jeanne de Naples (1353-1360/1362) ? En ce cas, comme on a trouvé ce type dans le trésor de Saint-Arilles, il faudrait le dater de 1353 ou du début de 1354. Mais sa croisette initiale (+) pourrait le rapprocher des florins frappés en Provence en 1365.

Reste, en attendant la découverte probable de nouveaux différents, dont certains sont mentionnés dans le livre de changeur étudié par M. Bompaire (BN ms. français 5519 : S, feuille de persil et serre d'oiseau [cf. la patte d'aigle de Florence en 1362 ou 1370 ?] : 1985, p. 661), la marque de l'épée. On la trouve en Béarn de 1343 à 1391 (ce qui ne nous avance guère !), mais aussi à Perpignan, avant 1365. C'est sur cette dernière indication que nous arrêterons cette étude des différents apparents.

Mais il existait aussi des différents « secrets », beaucoup moins faciles à repérer pour le profane, mais extrêmement importants pour les initiés, c'est-à-dire pour les changeurs, notamment les points ou annelets sur le bâton de la croix et sur la poitrine de saint Jean-Baptiste. Les observations des changeurs dans leurs livres de comptes sont corroborées par les analyses de métal dont nous allons parler. Des florins de mêmes différents apparents peuvent avoir des titres différents, alors que des florins de différents apparents variés, mais de mêmes marques secrètes ont des titres identiques.

Ainsi Barrandon et Dhénin (1985, p. 659) observent que, sur les dix florins dont ils ont analysé le titre par activation protonique au centre Ernest-Babelon d'Orléans, les huit florins de très bon titre (un florin quasiment à 24 k. [99,2 %] ; quatre florins entre 98,3 et 98,9 % et trois entre 97 et 97,9 %) ont les mêmes différents secrets : un anneaulet sur la poitrine du saint et un point plein sur le bâton de la croix. En revanche, les deux florins de faible poids, dont un anonyme (respectivement 91,9 et 89,3 % d'or), portent un anneaulet (point creux) sur la poitrine de saint Jean et un anneaulet également sur le bâton de la croix. Inversement, avec les mêmes différents apparents (heaume à gauche à l'avvers et cornet au revers) les florins BN 2564 et Beistegui 669 ont respectivement pour titre 98,6 et 89,3 % et le titre des neuf florins au heaume et au point creux que Barrandon et Bompaire ont analysés en 1989 (p. 144) va de 98,5 à 83,20 % d'or. Sur les monnaies faibles qu'ils ont analysées (deux florins et un franc à pied [voir plus loin] en 1985), Barrandon et Dhénin ont mis en évidence un alliage ternaire or-argent-cuivre, avec une proportion d'argent entre 5,04 et 6,94 % et une proportion de cuivre de 2,25 à 3,80 %, ce qui permet de supposer soit que l'or a été mélangé avec du billon blanc soit qu'on a volontairement recherché un titre plus faible (diagramme ternaire [or, argent et cuivre] de la composition métallique des monnaies d'Orange dans Barrandon-Bompaire 1989, p. 173). Pour en finir avec la question du titre des florins d'Orange, on rappellera que le projet de règlement établi par le recteur du Comtat Venaissin en 1369 ou 1370 (Archives du Vatican, Registre du Vatican n° 198, f° 496, document publié par M. Prou, *RN* 1897, p. 175-180, et analysé par Bompaire 1985, p. 661-662) s'inquiète de la circulation des

monnaies "étrangères" d'Orange, Arles ou Montélimar, en particulier des florins, et les a fait essayer. Les florins d'Orange (au cornet) furent globalement évalués à 20 k 13/16, ce qui ne laisse pas de surprendre : dans la sentence de 1354, le Prince s'était engagé à ne pas frapper de florins à moins de 23 k 7/8 ! Il est vrai que le recteur du Comtat avait intérêt à sous-évaluer les espèces étrangères !

Les différents apparents doivent donc correspondre aux diverses émissions et / ou aux différents maîtres qui ont dû se succéder durant le long règne de Raymond V, alors que les marques secrètes permettaient aux changeurs de repérer facilement les florins faibles. Mais les analyses récentes prouvent qu'on ne peut pas associer systématiquement les points pleins ou besants à un titre fort et les points creux ou annelets à un titre faible (Barrandon-Bompaire 1989, p. 144 et 173-174) : il n'y a pas de système simple et univoque. On remarquera (voir appendice I, où la dernière colonne indique en deniers par marc, les deniers étant regroupés en sous, l'écart avec le titre officiel), que les changeurs, pour distinguer les titres, se fondaient aussi sur la forme des A (barrés ou non) et sur la ponctuation des monnaies, ainsi que sur leur apparence. De fait, s'ils ont pu établir que les florins au cornet final sont souvent faibles, Barrandon et Bompaire (1989, p. 176-177) ont montré par leurs analyses et par l'examen d'un livre de changeur qu'à Orange c'est surtout la ponctuation qui indique le titre des florins :

- un point avant la césure (R . DIG. — P . AURA) indique un titre supérieur à 23 carats ;
- l'absence de point initial (après le cornet) désigne des monnaies à 23 c. ;
- un point après le cornet initial et un point après la césure (R. DIG — . P . AURA) correspond à 22 carats ou un peu moins ;
- et l'absence de ponctuation, à 21 carats ou moins.

Le malheur, c'est que pendant longtemps ces marques secrètes (points, annelets) et la particularité de la forme des A, pour ne pas parler des variantes de ponctuation, ont été négligées par ceux qui ont décrit ces florins dans les ouvrages numismatiques et dans les catalogues de vente, et que parfois, sur des photos de mauvaise qualité, il n'est pas facile, et parfois même impossible, de les identifier. Le catalogage des florins d'Orange est donc à la fois très complexe et presque impossible à réaliser tant qu'on n'aura pas pu examiner (et décrire) en détail un nombre important d'exemplaires : je n'ai pas encore eu le temps de le faire ! L'esquisse de catalogue que je proposerai dans la seconde partie de cette étude n'a donc pas d'autre prétention que de fournir une première base de travail provisoire, à compléter, voire à rectifier, au fur à mesure que le nombre d'exemplaires étudiés en détail s'accroîtra : je n'ai porté les marques

secrètes, la ponctuation et la forme des A que pour des exemplaires que j'ai examinés personnellement ou dont j'ai pu avoir de bonnes photographies ou des descriptions très précises fiables. Mais certaines collections importantes ne m'ont pas été accessibles et je n'ai pas eu le temps de dépouiller tous les catalogues qui offrent des photographies exploitables.

2. Le franc à cheval (après 1360)

On sait que, pour libérer son roi Jean II le Bon, vaincu et fait prisonnier à Poitiers par les Anglais (18 septembre 1356), la France dut payer une rançon fixée à trois millions d'écus d'or. Un impôt spécial appelé "aide" fut ordonné le 5 décembre 1360, en même temps que la frappe d'une nouvelle monnaie d'or pur dont le symbole était clair, puisque son droit représentait le roi à cheval, galopant librement en brandissant une épée : il fallait libérer le roi, l'affranchir de sa captivité, le rendre "franc". Et c'est le nom que prit cette monnaie, appelée à une longue histoire jusqu'à l'euro.

L'imitation de cette monnaie par Raymond V des Baux fut signalée par Félicien de Saulcy (*Documents monétaires*, t. I, p. 73) et décrite par M. de Marchéville (*ASFN* 1889, p. 380). Un deuxième exemplaire (estimé TB à TTB) est apparu dans la vente A. Weil du 27 mai 1983 (Paris, Drouot, n° 310), où il fut préempté à 32 000 francs par le Cabinet des Médailles (DR 36). L'analyse de cet exemplaire par activation protonique au centre Ernest-Babelon d'Orléans a donné le résultat suivant : 98,5 % d'or ; 1,40 % d'argent et 0,048 % de cuivre, soit un titre excellent de 23 carats 3/4 alors que le franc royal était officiellement prescrit à 24 carats, l'or absolument pur étant difficile à atteindre par les techniques métallurgiques de l'époque, notamment la difficulté de séparer complètement l'or de l'argent ; à moins, tout simplement, qu'on ait utilisé non pas de l'or natif, mais de l'or altéré (provenant de la fonte de monnaies antérieures). On peut en situer la frappe entre 1361 (après le 5 décembre 1360) et avril 1365, date où apparaît en France le franc à pied.

Apparemment, on ne connaît aujourd'hui que deux exemplaires de ce franc à cheval pour la principauté d'Orange. Pourtant il a dû être assez abondamment frappé, puisque le livre de changeur étudié par M. Bompaire en distingue pour le titre, et donc pour la valeur, pas moins de cinq variétés, dont les distinctions, il est vrai, sont parfois ténues et reposent parfois sur l'apparence de la monnaie (1985, p. 663-664) :

- a. les francs à cheval « durs et blancs » de 4 s.
- b. ceux qui ont pour légende *Ramundus* ... de 18 d.

- c. ceux qui ont pour légende *Ramudus* de 11 d.
- d. comme b, mais plus bancs et plus durs de 6 d.
- e. ceux qui ont pour légende *Ramu n dus* ... 3 s. 6 d.

Il y a donc probablement d'autres exemplaires de ce franc à cheval d'Orange à découvrir !

3. Le franc à pied (à partir de 1370)

Charles V, qui succéda à son père Jean le Bon mort en captivité en 1364, commença par frapper, y compris en Dauphiné, des francs à cheval. Mais, dès le 30 avril 1365, il leur substitua des francs à pied, c'est-à-dire représentant le roi en pied, debout sous un dais accosté de lis, tenant l'épée de la main droite et la main de justice dans la main gauche (taille de 64 au marc, soit un poids théorique de 3,824 g).

Ce franc à pied fut imité en Provence par la reine Jeanne à partir de 1370 (Rolland 89 à 94). C'est vraisemblablement au même moment que, probablement à partir d'or natif, Raymond V frappa ses propres francs à pied, beaucoup plus courants que ses francs à cheval, dont on connaît deux variétés principales, selon que le champ du droit est semé de simili-lis ou sortes de trèfles (DR 37; mon FrP 1) ou de cornets (DR 38; mon FrP 2), cette seconde variété étant généralement considérée moins courante. M. Dhénin a fait analyser par le centre Ernest-Babelon l'exemplaire au champ semé de cornets du Cabinet des Médailles. Celui-ci ne contient que 92,7 % d'or (soit 22 carats), pour 5,04 % d'argent et 2,25 % de cuivre. Comme le disent J.-N. Barrandon et M. Dhénin, il faudrait pouvoir analyser un nombre suffisamment important d'exemplaires : mon propre exemplaire, que Barrandon et Bompaire ont analysé en 1989 (= Charlet 4 dans leur publication) est d'un titre plus élevé : 95 % d'or, 3 % d'argent et 2 % de cuivre.

Dans le livre de changeur étudié par M. Bompaire (1985, p. 664), on trouve mentionnés quatre type de francs, sans autre spécification ; mais, comme ils sont distingués des francs à cheval, on doit supposer qu'il s'agit de francs à pied (ce changeur semble connaître plus de variétés du franc à cheval que du franc à pied). Le changeur prête attention à la forme des M et mentionne des francs qui ont un point près du cornet et surtout des exemplaires « qui sont aloyés sus le cuivre » (de 2 s. 3 d.).

Bibliographie spécifique au monnayage d'or de Raymond V d'Orange

- J.-N. Barrandon et M. Dhénin, « Analyses de monnaies d'or de Raymond V, prince d'Orange (1343-1390) », *BSFN* 1985, p. 658-659.
- M. Bernocchi, *Le monete della repubblica fiorentina*, Firenze, Olschki (5 vol.), 1974-1985 (t. V, *Zecche di imitazioni e ibidi di monete fiorentine*, 1985, Orange, p. 81-82).
- M. Bompaire, « Le titre des florins d'Orange d'après les documents », *BSFN* 1985, p. 659-664.
- M. Bompaire et J.-N. Barrandon, « Les imitations de florins dans la vallée du Rhône au XIV^e siècle », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 147, 1989, p. 141-200.
- J.-L. Charlet, « Un petit trésor de florins découvert à Silvacane », *BSFN* 1986, p. 39-42.
- M. Dhénin, « Deux florins médiévaux acquis par le Cabinet des Médailles de Paris », *BSFN* 1981, p. 74-75.
- J. Duplessy, « Florins à la molette de Raymond IV, prince d'Orange (1340-1393) », *BSFN* 1983, p. 282.
- J.-B. Giard, « Le florin d'or au Baptiste et ses imitations en France au XIV^e siècle », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 125, 1967, p. 94-141.
- J. Laugier, « Monnaies rares du cabinet des médailles de Marseille », *RBN^{um}* 1876, p. 191-208.
- Id., « Un florin inédit de Raymond IV, prince d'Orange », *ASNum* 1888, p. 222-223.
- M. de Marchéville, « Une pièce d'or inédite de Raymond IV, prince d'Orange », *ASNum* 1889, p. 380-385.
- M. Prou, « Recueil de documents relatifs à l'histoire monétaire », II « Monnaies reçues à la chambre apostolique au XIV^e siècle », 2, *RN* 4^e série, 1, 1897, p. 174-191 (en particulier p. 175-180).
- H. Rolland, « Notes sur la Monnaie d'Orange », *Courrier Numismatique* VIII, 1934, p. 1-15 (en particulier p. 6 à 9).

Catalogue des monnaies d'or

Abréviations (renvoi à la bibliographie générale dans mon premier article ou à la bibliographie spécifique ci-dessus) :

BB = Barrandon - Bompaire 1989

DM = De Mey

DR = Plaquette de M. Dhénin à partir des notes d'H. Rolland
PA = Poey d'Avant

1. Les florins

R V Fl 1 DR 33 (à partir de 1342 ?) **Florin anonyme** PA 4519 DM 19 DR 33

. S . IOHA — NNES . B différent
Saint Jean Baptiste tenant une croix

R/ + ou étoile FLOR (I) — AURA (parfois étoile après FLOR)
lis florencé diamètre : 20 mm.

Fl 1.1 : différent de l'A/ tour molette /étoile initiale
Collection particulière inaccessible, mais confirmée par M. Dhénin.

Fl 1.2 : différent de l'A/ heaume à dr.
S . IOHA — NNES . B . casque. Points creux sur la poitrine et sur la croix
R/ molette / étoile FLOR — I. AURA
Giard 64 ; Cabinet des Médailles = BB 57 : 3,43 g (or 91,9 %).

R V Fl 2 DR 32 **Florin traditionnel au nom de Raymond**

. S . IOHA — NNES . B différent
Saint Jean Baptiste tenant une croix

R/ différent R . DI . G — P . AURA
lis florencé

Fl.2.1 : différent de l'A/ **tour** cornet initial
PA 4525 Giard 60 DM 25 DR 32

Je n'ai pu examiner aucun florin à ces différents, qui n'est pas répertorié par Barrandon-Bompaire 1989, et je ne puis donc pas en donner de description authentique.

Fl.2.2 : différent de l'A/ **molette** cornet initial PA 4520
Giard 61 PA 4520 DM 21 DR 32
. S . IOHA — NNES . B molette à six rais (les N à l'envers)
Saint Jean Baptiste tenant une croix; anneau sur la poitrine, point plein sur le bâton de la croix

R/ cornet R . DI . G — P . AURA

lis florencé

Duplessy 1983, p. 282-283 et fig. 1 (Cabinet des Médailles de Paris = BB 41) : 3,48 g (or 98,8 %), pl. I, illustration 1.

Fl.2.3 : différent de l'A/ R cornet initial PA 4522 DM 22 DR 32

Fl.2.3 a S . IOHA — NNES . B . R

Point creux sur la poitrine, point plein sur le bâton

R/ cornet R . DI . G . — P . AURA

Giard 58 ; Cabinet des Médailles de Paris = BB 39 : 3,47 g (or 98,3 %)

Cabinet des Médailles de Paris = BB 40 : 3,43 g (or 97,9 %)

Vente A. Weil, Paris Hôtel Lutetia (21 avril 2009), n° 234 : 3,46 g (pl. I, illustration 2).

Fl.2.3 b = Fl.2.3 a sauf . S . et au R/ un point après le cornet initial

Jean Elsen, Bruxelles, Vente publique 102 (12 septembre 2009), n° 536 : 3,45 g (pl. I, illustration 3).

Fl.2.4 a : différent de l'A/ **heaume sommé d'un bouton** cornet initial PA 4521 DM 20 DR 32

. S . IOHA — NNES . B heaume à g.

Saint Jean Baptiste tenant une croix

R/ cornet R . DI . G — P . AURA

lis florencé

Fl.2.4 a 1 : point creux sur la poitrine et plein sur le bâton

R/ cornet . R . DI . G . — P . AURA A non barré

Giard 62 ; Cabinet des Médailles de Paris = BB 43 : 3,49 g (or 98,6 %)

Coll. part. 3,495 g ; 3,494 g ; 3,492 g

Collection Jean Poncet, vente A. Weil, Cannes (1er avril 2012), n° 249, poids non indiqué (pl. II, illustration n° 4).

Fl.2.4 a 2 = Fl.2.4 a 1 sauf absence de point après le cornet initial

Vente sur offres CGF, Monnaies 37 (22 janvier 2009), n° 863 : 3,42 g.

Vente sur offres CGF, Monnaies 39 (18 juin 2009), n° 578 : 3,52 g. (20,5 mm).

Fl.2.4 a 3 = Fl.2.4 a 1 sauf points creux sur la poitrine et sur le bâton
BB 44 (Silvacane 10) : 3,46 g (or 98,3 %)
Coll. part. 3,452 g ; 3,44 g ; 3,435 g.

Fl.2.4 a 4 = Fl.2.4 a 3 sauf absence de point après le cornet initial et A barré
BB 45 (Charlet 5) : 3,32 g (or 95,4 %, exemplaire court de flan : bouton ?)
BB 46 (Silvacane 6) : 3,46 (or 95 %).
Coll. A. M., Binoche, Renaud, Giquello, Paris Drouot Richelieu (9 & 10 juin 2009), n° 308 : 3,45 g (exemplaire court de flan : bouton ?)
Alde Numismatique, Paris Hôtel Regina, (14 juin 2010), n° 267 : 3,47 g.

Fl.2.4 a 5 = Fl.2.4 a 3 sauf G — . P
BB 47 (Silvacane 7) : 3,43 g (or 89,9 %)
BB 48 (Silvacane 8) : 3,45 g (or 89,1 %)
BB 49 (Silvacane 9) : 3,44 g (or 90,8 %)
BB 50 (BN Beist. 669) : 3,40 g (or 89,3 %).

Fl.2.4 a 6 = Fl.2.4 a 5 sauf absence de point après le cornet initial et G — P
BB 51 (Silvacane 2) : 3,42 g (or 86,6 %)
BB 52 (Silvacane 3) : 3,41 g (or 84,2 %).

Fl.2.4 a 7 = Fl.2.4 a 5 sauf A barré
BB 53 (Silvacane 4) : 3,43 g (or 83,8 %)
BB 54 (Silvacane 5) : 3,39 g (or 86,2 %).

Fl.2.4 b : différent de l'A/ **heaume sommé d'un cornet** cornet initial

Fl.2.4 b 1 : point creux sur la poitrine et point plein sur le bâton

R/ cornet R . DI . G . — P . AURA A barré

Giard 63 (trésor d'Is-sur-Tille n° 14) ; BB 55 (Coulom. 27) : 3,50 g (or 99,2 %).

Fl.2.4 b 2 = Fl.2.4 b 1 sauf cornet .

Vente sur offres CGF, Monnaies XXVIII (8 février 2007), n° 1307 : 3,46 g.

Fl.2.4 b 3 = Fl.2.4 b 1 sauf points creux sur la poitrine et sur le bâton

BB 56 (Charlet 7) : 3,44 g (or 99,4 %, exemplaire percé)

Jean Elsen, Bruxelles, Vente publique 102 (12 septembre 2009), n° 538 : 3,38 g.

Fl.2.4 c : différent de l'A/ **heaume sans bouton** cornet initial

Exemplaires difficiles à distinguer du Fl.2.4 a quand le florin est court de flan (confusions possibles entre ces deux types et souvent le bouton ou l'absence de bouton n'est pas explicite dans les descriptions).

Fl.2.5 : différent de l'A/ **cornet** + initiale PA 4523 DM 23 DR 32.

Fl.2.5 a S . IOHA — NNES . B . cornet. Points pleins sur la poitrine et sur le bâton

R/ + . R . DI . G . — . P . AURA

Giard 56 ; Cabinet des Médailles = BB 35 : 3,40 g (or 97 %)

Fl.2.5 b = Fl.2.5 a, mais point creux sur la poitrine et plein sur le bâton

R/ + . G. — P A non barré

BB 36 (Coulom. 28) : 3,40 g (or 98,9 %)

BB 37 (Charlet 6) : 3,38 g (or 98,5 %)

BB 38 (Avignon 89) : 3,38 g (or 98,5 % ; composition métallique identique au précédent)

Maison Palombo, Vente aux enchères 4, Marseille (12 mai 2007), n° 159 : 3,33 g

Jean Elsen, Bruxelles, Vente publique 102 (12 septembre 2009), n° 537 : 3,36 g (pl. II, illustration 5).

Id., point creux sur la poitrine et point plein sur le bâton.

Ponctuation ? (non indiquée)

Giard 57 (Grierson).

Fl.2.6 : différent de l'A/ **épée** cornet initial

PA 4524 DM 24 Giard 59

. S . IOHA — NNES . B . épée

Saint Jean Baptiste tenant une croix, point creux sur la poitrine et point plein sur le bâton

R/ cornet R . DI . G . — P . AURA

A fermé

lis florencé

Vente A. Weil, Paris Hôtel Lutetia (21 avril 2009), n° 235 : 3,47 g (pl. II, illustration 6).

Fl.2.7 : différent de l'A/ pennon

. S . IOHA — N NES . B pennon

Saint Jean Baptiste tenant une croix; points pleins sur le vêtement et la croix

R/ cornet R . DI . G — P . AURA

lis florencé

Dhénin 1981, p. 74 et fig. 1 et 3 (Cabinet des Médailles de Paris = BB 42) :

3,35 g (or 97,7 %), pl. III, illustration 7.

à retrouver : différent de l'A/ S

différent de l'A/ **feuille de persil**

différent de l'A/ **serre d'oiseau**

Note : la ponctuation de florins par : est attestée dans le livre de changeur étudié par Bompaire 1985 et confirmée par Barrandon-Bompaire (1989, p. 177, n. 121) qui signalent des exemplaires du médaillier de la Société archéologique de Montpellier (notamment pour la ponctuation G :) ; malheureusement le type précis de ces florins à ponctuation par : n'est pas indiqué. Il faudra les vérifier sur place.

R V Fl 3 PA 4526 Caron 419 pl. XVIII,7 DM 26 DR 34 (après 1370)

. S . IOHA — N NES . B .

Saint Jean Baptiste tenant une croix et une rose au naturel

R/ : R : DE : BAUTIO : DI : GRA : P : AURA

écu au cornet dans un polylobe orné de roses.

R V Fl 4 ASFN 1888, p. 222 DR 35 (après 1370, au plus tard en 1373)

. S . IOHA — N NES . B rose

Saint Jean Baptiste tenant une croix

R/ + : R : DE : BAUTIO : DI : GRA : P : AURA :

grand cornet à l'embouchure à g. dans un polylobe.

Petit florin de 2,90 g.

2. Le franc à cheval

R V FrC 1 DM 27 DR 36

RAMVDVS : DI - GRACIA : PRN — CEPS : AURA

Le prince à cheval au galop à g., brandissant une épée

R/ + XPC rosette VINCIT rosette XPC rosette REGNAT rosette XPC rosette
IMPERAT

Croix ornée dans un quadrilobe cantonné de simili-lis (trèfles)

Cabinet des Médailles de Paris (Weil 1983, n° 310) = BB 58 : 3,77 g (or 98,5 %), pl. III, illustration 8.

3. Le franc à pied

R V FrP 1 PA 4527, pl. XCVIII,6 DM 28 DR 37

FrP 1 a . RAMVNDVS . DEI . — GRA . PRIC . AVRA

Le prince debout sous un dais gothique tenant l'épée de la main droite et un sceptre (plutôt que la main de justice) dans la main gauche, dans un champ semé de simili-lis ressemblant à des trèfles

R/ + XPIC rosette à 5 pétales VINCIT rosette XPIC rosette REGNAT rosette XPIC rosette IMPERAT

Croix tréflée avec quadrilobe anglé en cœur (point central), cantonnée de deux couronnelles 1-4 et de deux lis 2-3 dans un quadrilobe anglé accosté de huit simili-lis (les rosettes ressemblent parfois à des molettes).

Diamètre : 29 mm. Poids : 3,79 g (pl. IV, illustration 9).

Vente sur offres CGF , Monnaies XXVI (22 juin 2006), n° 1248 (= XXII, n° 387) : 28 mm., 3,78 g (cet exemplaire n'a peut-être pas de point devant RAMVNDVS ; les M ressemblent parfois à des N).

FrP 1 b

variante DE — I . GRA (DR 37).

R V FrP 2 PA 4528 Caron 420 pl. XVIII,6 DM 29 DR 38

FrP 2 a . RAMVNDVS . DEI . — GRA . PRN . AVRA

Comme FrP 1 a, mais le champ semé de cornets

R/ + XPC rosette VINCIT rosette XPC rosette REGNAT rosette XPC rosette
IMPERAT

Comme FrP 1a, mais croix cantonnée de deux couronnes de roses 1-4 et de deux cornets 2-3, et quadrilobe accosté de huit cornets

Musée d'Orange ; Cabinet des Médailles (BB 59) : 3,74 g (or 92,7 %), pl. IV, illustration 10

FrP 2 b

variante AVRIA

Diamètre 29,5 mm. BB 60 (Charlet 4) : 3,72 g (or 95 %).

Encore une fois, ce premier essai de catalogue doit être considéré comme provisoire et ne prétend absolument pas à l'exhaustivité : j'attends impatiemment les compléments d'information (variantes ou types non répertoriés), voire les rectifications, que mes lecteurs me fourniront, de préférence avec photographies et indications métrologiques précises (charlet@msh.univ-aix.fr).

Jean-Louis CHARLET

Planche I

Illustration 1 : florin à la molette **fl.2.2**



Illustration 2 : florin au R **fl.2.3 a**



Illustration 3 : florin au R **fl.2.3 b**

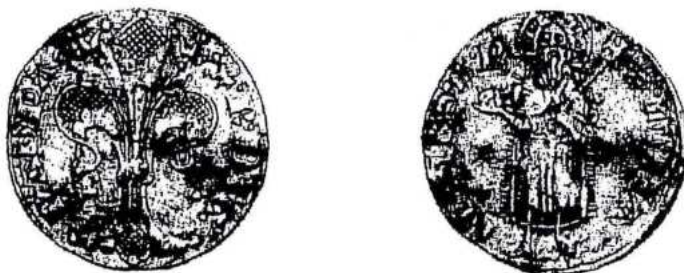


Planche II

Illustration 4 : florin au heaume sommé d'un bouton fl.2.4 a 1



Illustration 5 : florin au cornet fl.2.5 b



Illustration 6 : florin à l'épée fl.2.6



Planche III

Illustration 7 : florin au pennon fl.2.7



Illustration 8 : franc à cheval FrC 1



Planche IV

Illustration 9 : franc à pied, champ aux trèfles simili-lis **FrP 1 a**

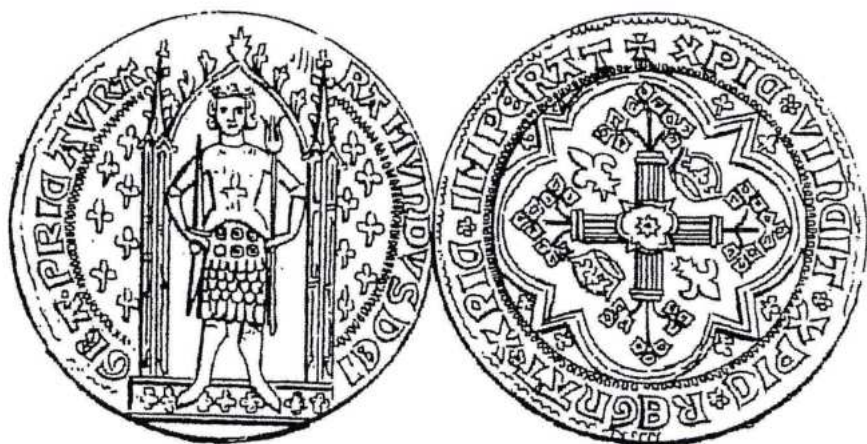
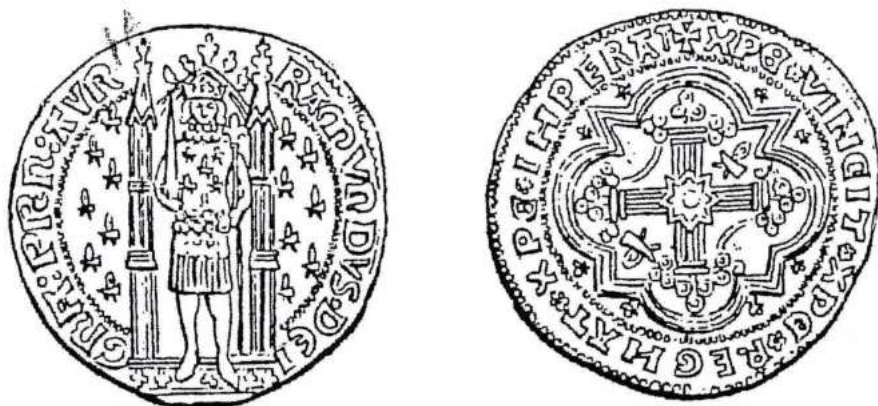


Illustration 10 : franc à pied, champ aux cornets **FrP 2 a**



Appendice I

Interprétation des données du ms. BN français 5519 concernant les florins d'or d'Orange d'après M. Bompaire (1985, p. 662-664)

A	au heaume et au cornet avec point plein sur le bâton	de 1 d. ob.
B	" avec le point <i>party</i> [partagé = demi-point] et l'A de Aura barré	de 8 d.
C	= B, mais A non barré	de 11 d.
D	= C mais plus durs	de 18 d.
E	au cornet avec + devant la titulature princière A barrés	de 1 d. ob.
F	" avec un . après le cornet, A non barrés	de 15 d.
G	à l'étoile [= molette] ou au R	de 3 d.
H	à l'épée	de 1 d. ob.
I	florin à l'écu au cornet et rose	de 11 d.
J	+ sans point en début de titulature princière	2 s. 3 d.
K	+ avec point et • P •	3 s. 2 d.
L	+ avec :	4 s.
M	+ avec : et P •	3 s. 9 d.
N	= M, mais A barrés et G :	7 s. 4 d.
O	ponctuation par deux points (:)	9 s.
P	à l'R, à l'S, à la feuille de persil et à l'épée	de 3 d.
Q	florin anonyme "une grant dant en la manière d'un chasteau" [= tour] et petite étoile sur la face du lis	de 18 d.
R	avec + au lieu de l'étoile sur la face du lis	2 s. 3 d.
S	au "pié d'escoufle" [= serre d'oiseau]	2 s. 3 d.
T	au heaume, A barrés et point plein sur le bâton	de 1 d. ob.
U	au heaume greneté [= bouton], A barrés	de 8 d.
V	= T	de 1 d. ob.
W	= U	de 11 d.
X	au heaume tourné, une molette au lieu du cornet sur la face du lis	de 18 d.
Y	florin anonyme, croisette sur la face du lis	2 s. 3 d.

Appendice II

Les florins de la reine Jeanne en Provence types, titre, valeur et poids d'après H. Rolland (*Comtes de Provence*)

L et J Tarascon	c. 1353 - 1362 ?	lis sous lambel dans un écu R. 71 sans écu R. 72 / couronne	p. 150	24 c. ; 70 au m. ?
1362-1364 Jeanne seule ? (déjà au casque / heaume ?)				
J. Tarascon	30-3-65	à la couronne Lis en tête de légende R. 80 sans point ou plein	p. 152-4	22 / 18 / 16 / 23 1/4 c. 64 1/2 (= 3,46 g.) / 63 1/2 ... 73 2/3 au m. pont. 24 sols 221 m. 7 o. = 14315
		à la croix en tête de légende ; lis sous lambel en fin casque, point plein sur bâton R. 82	p. 154	19 c. 63 1/3 au m. 3,42 g. 331 m. 7 o. = 21680
	3-5-65			18 c. 25 m. 4 o. = 1660
	6-5-65			16 c. 370 m. 2 o. = 24200 15 c. 3/4 (656/1000)
J. Tarascon	8-1-66	Florin de Testa	p. 156	67 1/3 au m. = 12 gros
	25-4-67	à la couronne R. 81?	p. 157	21 c. 1/2 64 1/2 au m. (= 3,10 g. d'or)
	- 31-8-67	point creux sur bâton		46 en boîte = 35 600 (553 m. 5/8)
	mars-mai 68	Florin de Testa R. 84	p. 157-8	23 c. 3/4 12 gros
J. Saint-Rémy	31-10-69	Champ parti	p. 159-60	23 c. 3/4 12 gros
	- fin 71	Jérusalem-Anjou R. 85		73 1/3 au m. = 3,08 g. 4206 m. 5 o. = 300 000+
J. Tarascon	24-4-72	Champ parti Nom de la reine R. 87	p. 163-4	23 c. 3/4 (= 990) 12 gros 72 f. 7 g. au m. = 3 g.-
	24-7-74	titre abaissé		222 000 par an à frapper
	14-6 et 18-12-75	bail confirmé R. 87	p. 166-7	23 c. 5/8 12 gros 73 et 7 g. au m. = 3,03 g (= 2,99 g. d'or fin)
	21-05/ 29-6-76			197 f. b. = 1982 m. 5 o. à 73 2/3 au m. faibles
	16-4-77	à la couronne	p. 167	12 gros, très peu
	- 24-4-79	sur 2 lis R. 88		(précédents 11 gros 1/2)

UNE PINATELLE INÉDITE DE SIXTE V FRAPPÉE À AVIGNON EN 1590

Dans mon étude sur le monnayage pontifical à Carpentras, j'avais publié deux variantes d'une pinatelle frappée en 1590 (*Annales du Groupe Numismatique de Provence* XIX, 2004 [2006], p. 34-35 et XX, 2005 [2007], p. 28 S 5 et S5a; un troisième exemplaire est apparu depuis). À la réflexion, le numéro PA 4325 pourrait bien être aussi une pinatelle de Carpentras. En tout cas, je n'avais jamais vu de pinatelle d'Avignon avec le millésime 1590 jusqu'à ce qu'on me présente un exemplaire de 1590 sans le C caractéristique de l'atelier de Carpentras, mais avec, curieusement, un S accosté d'un lion à droite et, à gauche, d'un symbole difficile à identifier à cause d'un tréflage mais qui doit être, nous le verrons bientôt, identifié non comme un cornet (qui n'a rien à faire sur une monnaie pontificale), mais comme... un lis :

...JVS ° V ° PONTIF ° MAX

Grand S sous une tiare et sur la date 1590, accosté à g. d'un lis (?) et à droite d'un lion

R/ + KA . DE . BORBON (...) AVEN

Croix cléchée (évidée et fleurdelisée)

Poids : 3,11 g ; diam. : 22,5 / 27 mm (fig. 1).

Cette pinatelle sans le C dans la légende de revers est manifestement d'Avignon. Mais que signifient les symboles qui accostent le S et que l'on n'a jamais vu jusqu'ici sur les pinatelles frappées par les papes en Avignon ? J'ai évidemment cherché dans les armes des vice-légats et des légats d'Avignon.

L'archevêque Dominique Grimaldi fut le neuvième vice-légat d'Avignon de 1585 à 1589 et ses armes (aigle sur rangées de fusées) n'ont rien à voir avec nos symboles. Lui succède Dominique Petrucci dont les armes, caractérisées par des coquilles Saint-Jacques et des étoiles (D'azur à la bande de gueules, cotisée d'argent, chargée de trois coquilles de même et accompagnée de trois étoiles de huit rais d'or, deux à senestre en chef et une à dextre en pointe), qui fut momentanément suspendu en 1592 à la suite d'accusations calomnieuses dont il eut à se justifier à Rome et c'est Dominique Grimaldi qui reprit pour quelques mois, par intérim la vice-légation. Petrucci retrouva son poste pour peu de temps puisqu'il mourut le

1er août 1592. C'est Silvio Savelli / Sabelli qui lui succéda d'août 1592 à juin 1593. Savelli porte bien des lions dans ses armes (... avec un chef d'argent chargé de deux lions affrontés de gueules), mais les dates ne correspondent pas. Nos deux symboles ne correspondent donc pas à un vice-légat.

Quant au légat, il est en cette période pour le moins singulier : ce onzième légat, depuis 1565, est en effet Charles de Bourbon, duc de Vendôme ou cardinal de Bourbon, prince du sang puisqu'il descend du fils de saint Louis Robert de Clermont. Fils de Charles duc de Vendôme (1489-1537), notre Charles est né le 22 septembre 1523 et il est le frère, entre autres, d'Antoine qui, par son mariage avec Jeanne d'Albret, deviendra roi de Navarre et sera le père d'Henri IV, et de Louis 1er de Bourbon, prince de Condé, chef des calvinistes, qui sera assassiné à la fin de la bataille de Jarnac et qui est l'arrière grand-père du Grand Condé (1621-1686). De 1565 à 1585, il a pour co-légat Georges d'Armagnac, qui porte bien des lions dans ses armes, mais les dates ne concordent pas. Notre cardinal de Bourbon est un fervent catholique, partisan de la Ligue. Henri III le fait arrêter le 23 décembre 1588 ; il est emprisonné à Ambroise, puis à Chinon et finalement à Fontenay-le-Comte car entretemps, à la mort d'Henri III assassiné le 2 août 1589, les Ligueurs l'ont proclamé roi ! Il est donc alors légat d'Avignon et roi de France, au moins pour les Ligueurs : sa nomination comme roi est ratifiée par le Parlement de Paris le 21 novembre 1589 et le 15 décembre de la même année des lettres patentes au nom de Charles X, rédigées par le duc de Mayenne lieutenant-général du royaume prescrivent qu'à partir du 1er janvier 1590 les monnaies du royaume porteront le nom de Charles X, ce que l'on vérifie aisément dans les ateliers contrôlés par les Ligueurs. Mais Charles de Bourbon meurt en captivité le 9 mai 1590. Il faudra attendre 1593 pour voir nommer un nouveau légat, qui administrera lui-même, directement, la légation, le cardinal Octave Acquaviva, dont les armes portent des lions et la croix de Jérusalem, mais nous sommes au-delà de la date qui nous intéresse. Entretemps, les monnaies ont conservé le nom du légat-roi défunt.

Or les armes de Charles de Bourbon sont « D'azur à trois fleurs de lys d'or ; à la bande raccourcie de gueules chargée de trois lions d'argent sur le tout » (fig. 2). En clair, les deux "meubles" distinctifs des armoiries de Charles de Bourbon sont les fleurs de lis (il est prince du sang) et les lions. Pour moi, la monnaie que je publie porte de part et d'autre du grand S de Sixte un lis et un lion. Ces symboles n'apparaissent qu'en 1590 : on ne les voit pas avant cette date et ils disparaissent après sur les pinatelles de Grégoire XIV où l'on trouve soit deux A pour Avignon, soit deux C pour Carpentras). Je propose donc l'explication suivante : les meubles des

armoiries du légat Charles de Bourbon ont été ajoutés pour marquer sa dignité royale, au moment où les ateliers français Ligueurs frappaient à son nom. Après Sixte V, mort le 27 août 1590, le prétendu Charles X était déjà mort. Il n'y avait plus de raison de l'honorer particulièrement et on en a profité pour remplacer ses meubles par l'initiale des ateliers du Comtat. Si jamais on trouvait une pinatelle de Sixte V frappée à Avignon en 1590 sans les meubles du cardinal de Bourbon, il faudrait la placer entre le 9 mai (et même un peu après pour tenir compte du temps de transmission de la nouvelle et de la fabrication éventuelle de nouveaux coins) et le 27 août 1590.

Mais, me demandera-t-on, pourquoi l'atelier de Carpentras, à la différence de celui d'Avignon, n'a-t-il pas introduit en 1590 les meubles du cardinal de Bourbon ? Il faut supposer soit que le personnel de l'atelier de Carpentras était moins ligueur que celui d'Avignon soit que par routine ou par souci d'économie (graver de nouveaux coins coûtait cher) il a conservé le motif de 1589.

Jean-Louis CHARLET



Fig. 1 Pinatelle de Sixte V, Avignon 1590

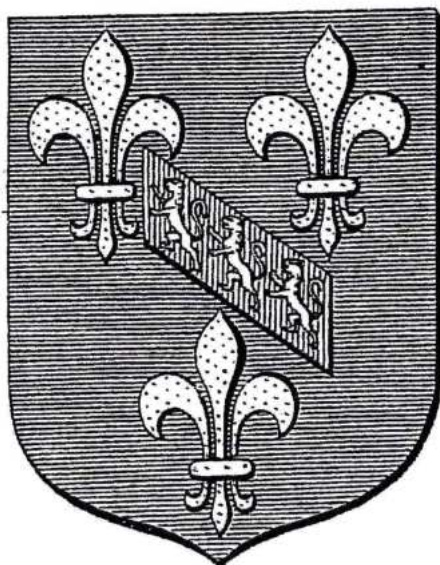


Fig. 2 Armes du cardinal Charles de Bourbon

Note : ces armes sont tirées de H. Reynard-Lespinasse, *Armorial historique du diocèse et de l'État d'Avignon*, Mémoires de la société française de numismatique et d'archéologie, Paris 1874-1875, p. 154. Les indications historiques contenues dans cet ouvrage ont été contrôlées et parfois corrigées, notamment à l'aide de l'*Atlas historique. Provence, Comtat, Orange, Nice, Monaco* (É. Baratier, G. Duby, E. Hildesheimer), Paris 1969.

LA NUMISMATIQUE DU PRINTEMPS DES PEUPLES
DANS L'EMPIRE AUSTRO-HONGROIS*
1848 - 1849

La présentation dans la vente de la maison Künker du 28 septembre 2011 (Auktion 195), ciblée sur le règne de François-Joseph 1er (1848-1916), de la totalité des monnaies représentatives de la période appelée « Printemps des Peuples » m'a donné l'idée de cette recherche richement illustrée grâce à l'autorisation des maisons Fritz Rudolf Künker GmbH & Co KG, Osnabrück, et Lübke & Wiedemann, Stuttgart. Cette étude se décomposera en quatre points inégaux :

- les frappes autrichiennes sans le titre de *Kaiser* (n. 1, 2, 3) ;
- la révolution en Hongrie (n. 4 à 7)
- la révolution en Croatie (n. 8)
- les révolutions en Italie (Lombardie - Vénétie), le sujet numismatiquement le plus riche (n. 9 à 20).

Le congrès de Vienne de 1814-1815 avait grosso-modo rétabli l'ordre ancien dans une Europe continentale où la Révolution Française et l'épopée impériale avaient laissé des traces profondes : le grain était semé pour les uns, le ver était dans le fruit pour les autres. Bref, il fallait du temps pour que la situation mûrisse.

La révolution de 1830 ou « Trois glorieuses » n'eut pas un impact européen, hormis en Belgique et en Pologne. Par contre, celle de 1848 déclencha dans toute l'Europe, exceptées la Russie, l'Angleterre et l'Espagne, une vague d'espérance en une concrétisation des idées nouvelles.

Grâce aux magnifiques planches de la maison Künker, nous étudierons pour cette fois les espoirs des pays qui composaient l'empire austro-hongrois* et ses conséquences dans la numismatique des années 1848-1849.

* Les puristes de la chronologie voudront bien m'excuser de l'anachronisme, licence “poético-numismatique”, la monarchie austro-hongroise n'ayant été instituée qu'en février 1867).

1. L'Autriche

Alors que les unités allemandes et italiennes se feront par étapes, la dynastie des Habsbourg est en proie à des poussées centrifuges et à l'hostilité de la Russie qui tient à apparaître comme le protecteur des minorités slaves.

Des émeutes éclatent à Prague et à Vienne dès 1848. Toutefois la Bohême est soumise dès le mois de juin, et Vienne en octobre. L'empereur Ferdinand V, personnage falot, abdique en faveur de son neveu François-Joseph. Les turbulences en Autriche vont encourager les autres soulèvements (photos 1, 2 et 3).

2. La Hongrie

Le système féodal y est aboli par la Diète. La Voïvodine de Serbie, par "l'Assemblée de mai" de Pavle Simic, est proclamée à Sremi Karlovei en mai 1848. Le 15 mars, une délégation hongroise porte à Vienne une résolution en douze points et la Hongrie se soulève. Le roi Ferdinand V approuve et fait du pays une monarchie constitutionnelle (photos 4 à 7).

Les antagonismes entre révolutionnaires slaves, magyars et latins commencent à se faire jour. La Hongrie lève une armée en septembre 1848. Le 30 de ce mois, elle bat les Autrichiens et attaque Vienne, François-Joseph reniant la parole de son oncle. Les armées autrichiennes et russes attaquent simultanément.

Le mois de mars 1849 marque le tournant de la révolution hongroise : le 13 juillet, Buda tombe aux mains des Russes. Le 9 août, Pest est enlevée. Il faudra attendre plus de vingt ans (1867) pour que la Hongrie retrouve sa place et son autorité dans le cadre de l'empire austro-hongrois.

3. La Croatie

Quand les Hongrois se soulèvent en 1848, les Croates combattent avec leur ban Josip Jelavic aux côtés des Habsbourg. Cette attitude s'explique par leur foi commune (le catholicisme), qui les oppose aux orthodoxes slaves, et par leur volonté d'indépendance vis-à-vis de la Hongrie (photo 8).

4. Les révolutions italiennes

A) Milan

À Milan, à l'aube du 18 mars 1848, la garnison autrichienne, puissamment armée et nombreuse, est commandée par J. Radetzky, vieux général énergique qui n'a aucune intention de céder. Afin de ne pas être piégé dans des combats de rues, il évacue la ville et déploie ses troupes à l'abri du quadrilatère de Mantoue le 22 mars 1848.

Un gouvernement provisoire est créé le 23 mars, présidé par Gabrio Casati (photos 9-10 et 12 à 14). Le roi de Piémont-Sardaigne Charles-Albert se lance dans la première guerre d'indépendance italienne. Toutefois, la défaite de Custoza (25 juillet) contraint Charles-Albert à signer l'armistice. Le 6 août 1848, Radetzky réoccupe Milan et il battra définitivement Charles-Albert à Novare le 23 mars 1849.

B) Venise

L'insurrection se déclenche à Venise le 17 mars 1848. Daniele Manin et Niccolò Tommaseo sont libérés par les insurgés et prennent la direction d'un gouvernement provisoire proclamé le 22 mars (photos 15 à 20).

Au début, quelques aides arrivent du Piémont. Mais, après la défaite de Custoza et le départ de la flotte sarde de Venise (27 juillet), les Vénitiens restent seuls face aux Autrichiens qui, à la fin de l'année 1848, ont récupéré la quasi totalité de la terre ferme.

Commence alors une résistance héroïque de plus de huit mois, grâce au courage de la population, à l'habileté du général napolitain Guglielmo Pepe et ses 2 000 volontaires. Le choléra vient à bout de la résistance des Vénitiens. La reddition est signée le 22 août 1849. Le 27, les Autrichiens réoccupent Venise. Manin, Tommaseo et Pepe sont obligés de s'exiler.

Les séries numismatiques de Milan et Venise sont les plus complètes de ces événements. On y voit des frappes d'or, d'argent et de bronze dont certaines sont rares.

Michel GOURILLON

Président fédéral honoraire du Groupe Numismatique de Provence

Bibliographie

Documentation historique personnelle et catalogue de la maison Künker à Osnabrück (Auktion 195, 28 septembre 2011).

Remerciements aux maisons Fritz Rudolf Künker (www.kuenker.de service@kuenker.de et Lübke & Wiedemann, Stuttgart pour leur gracieuse collaboration.

Appendice : interprétation des photos (avec le concours de Jean-Louis Charlet)

1 à 3 : Monnaies autrichiennes frappées pour l'empire autrichien (légende en allemand, aigle impériale à deux têtes), mais sans la titulature de l'empereur, en 1848 et 1849, à Vienne (1, 2, 3), Kremnitz (2) ou Prague (1 et 2) :

- 6 kreuzer de billon (1 et 2) ;
- 2 kreuzer de cuivre (3).

4 à 7 : Monnaies de la révolution hongroise, à légende en hongrois (armes de Hongrie), frappées en 1848 et 1849 à Nagybánya, sauf le n. 6 (Kremnitz) :

- 6 kreuzer (*Krajczár* en hongrois) de billon (4) ;
- 3 et 1 kreuzer de cuivre (6 et 7).

8 : Monnaie frappée en Croatie, à Zagreb, par le général (autrichien) Joseph Graf Jelacic von Buzim :

- gulden d'argent.

9-10 et 12 à 14 : Milan insurgé.

Frappes en or (40 et 20 liras : n. 9-10) et en argent (5 liras : n. 12-14 avec variantes, notamment dans la position de l'étoile par rapport à la couronne tourelée de l'allégorie) dans le système monétaire italien d'après le système monétaire français instauré par Napoléon, en usage notamment dans le royaume de Piémont-Sardaigne. On remarquera que les insurgés de Milan, s'ils se réfèrent au gouvernement provisoire de Lombardie, mettent en avant « l'Italie libre par la volonté de Dieu » (belle allégorie de l'Italie !) et non la seule Lombardie. Les monnaies frappées sont dites explicitement des « liras italiennes » et non des liras lombardes.

11 et 15 à 20 : Venise insurgée.

Chronologiquement, la première pièce frappée doit être le n. 16, la 5 lires qui porte la date du 22 mars 1848. On notera que, si son avers est typiquement vénitien (lion de saint Marc et inscription « République de Venise »), son revers, avec la valeur, identique à celle de Milan, inscrit « Union de l'Italie ». Sur la tranche, on lit « Dieu bénit l'Italie ».

Les n. 11 et 15 sont dans un parallèle encore plus étroit avec les frappes milanaïses, avec une monnaie d'or (20 lires) et une nouvelle pièce de 5 lires en argent (même système monétaire), qui portent certes au droit le lion de saint Marc et le nom de Venise, mais avec pour légende au droit : « indépendance de l'Italie » et au revers « Alliance des peuples libres ». Sur la tranche, on lit : « Dieu récompensera la constance ». Liberté et Italie sous le patronage de Dieu, voilà les idées forces de cette révolution.

Ce qui est spécifique à Venise, c'est la frappe de petites monnaies divisionnaires de circulation locale, en billon (15 centesimi, n. 17) ou en cuivre (5, 3 et 1 centesimo, n. 18-20), qui, outre l'explicitation de leur valeur au revers, ne renvoient qu'au gouvernement provisoire de Venise et au lion de saint Marc. Le billon est de 1848, les trois cuivres de 1849. Les belles monnaies d'or et d'argent de Venise, comme de Milan, pouvaient prétendre à une circulation européenne et ce sont elles qui portent le message national, l'aspiration à une Italie qui est en train de se faire, mais qui, contrairement à ce que pensent alors certains Italiens, ne pourra pas se faire d'elle-même. Il faudra, nous le savons, l'aide de Napoléon III.

Planche 1 Autriche-Croatie (n. 1-8)

PRÄGUNGEN DER REVOLUTIONSJAHRE 1848/1849 OHNE KAISERTITEL



ex 1

Die Revolution in den Erbländen

- 1 6 Kreuzer 1848 A. Wien; 1848 C. Prag.
J. 262. 2 Stück.

Sehr schön und fast Stempelglanz

20,--



ex 2

- 2 6 Kreuzer 1849 A. Wien; 1849 B.
Kremnitz; 1849 C. Prag. J. 283.
3 Stück. Leichte Korrosionsspuren (1x),
sehr schön-fast Stempelglanz

40,--

Diese Sechskreuzerstücke von 1849 wurden
nach dem Scheitern der Revolution in den
Erblanden aufgrund des Erlasses vom 3. Juli
1849 ausgeprägt. Wir haben sie dennoch an
dieser Stelle eingeordnet, da sie an die Prä-
gungen der Revolution (siehe Nr. 4001) an-
knüpfen und später nicht mehr ausgeprägt
wurden.



3

- 3 Ku.-2 Kreuzer 1848 A. Wien.
J. 261. Vorzüglich

10,--



4

Die Revolution in Ungarn

- 4 6 Kreuzer 1849 NB, Nagybánya.
J. 269. Sehr schön

5,--



5

- 5 Ku.-3 Krajczár 1849 NB, Nagybánya.
J. 268. Kl. Schrötungsfehler, vorzüglich



6

- 6 Ku.-1 Krajczár 1848, Kremnitz.
J. 263. Winz. Stempelfehler, vorzüglich



7

- 7 Ku.-1 Krajczár 1849 NB, Nagybánya.
J. 267. Vorzüglich



8

Die Revolution in Kroatien

- 8 Gulden 1848, Zagreb. Sogenannter
Jelacic-Gulden. Prägung der Aufständischen
in Kroatien. Slg. Horsky 7374.
R Kl. Prüfspur am Rand, fast vorzüglich

Joseph Graf Jelacic von Buzim, *16.10.1801
Peterwardein, †19.05.1859, war österreichischer
General. Er führte als Banus von Kroatien
und Slawonien 1848/49 die kaisertreuen
kroatischen Grenztruppen gegen die ungarische
Revolution.

Planche 2 Italie (n. 9-15)



Die Revolution in Italien

- 9 40 Lire 1848 M. Mailand.
11,61 g Feingold. Fb. 474; J. 279;
Pagani 211; Schl. 354.
GOLD. Vorzüglich

1.250,--



- 10 20 Lire 1848 M. Mailand.
5,81 g Feingold. Fb. 475; J. 278;
Pagani 212; Schl. 355. **GOLD.**
Nur 4.593 Exemplare geprägt.
Vorzüglich

1.250,--



- 11 20 Lire 1848, Venedig.
5,81 g Feingold. Fb. 1518; J. 273;
Pagani 176; Schl. 438.
GOLD. R Vorzüglich

2.000,--



- 12 5 Lire 1848 M. Mailand.
Dav. 206; J. 277; Pagani 213.
Kl. Randfehler, sehr schön-vorzüglich

75,--



- 13 5 Lire 1848 M. Mailand, Variante mit
kleinerem Abstand zwischen Stern und
Krone. Dav. 206; J. 277; Pagani 213 a.
Kl. Randfehler, sehr schön +

75,--



- 14 5 Lire 1848 M. Mailand, Variante mit
kleinerem Abstand zwischen Stern und
Krone und mit langen Zweigenden über
der Jahreszahl. Dav. 206; J. 277; Pagani
213 b. Hübsche Patina, sehr schön +

75,--



- 15 5 Lire 1848, Venedig. Mit Randschrift:
DIO PREMIERA' LA COSTANZA ★.
Dav. 208; J. 272; Pagani 178, Winz.
Randfehler, sehr schön-vorzüglich

150,--

Planche 3 : Italie (fin : n. 16-20)



16



- 16 5 Lire 1848 V, Venedig. Mit Rand-schrift: DIO BENEDITE L'ITALIA *. Dav. 207; J. 271; Pagani 177. Vorzüglich

250,--



17



- 17 15 Centesimi 1848 ZV, Venedig. J. 270; Pagani 183. Etwas korrodiert, fast vorzüglich

5,--



18



- 18 Ku.-5 Centesimi 1849 ZV, Venedig. J. 276. Sehr schön

10,--



19



- 19 Ku.-3 Centesimi 1849 ZV, Venedig. J. 275. Sehr schön

10,--



20



- 20 Ku.-1 Centesimo 1849 ZV, Venedig. J. 274. Vorzüglich

25,--

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du responsable des <i>Annales</i> Jean-Louis CHARLET	p. 3-4
Les monnaies archaïques de Délos Jean-Albert CHEVILLON	p. 5-8
Les oboles massaliètes à la tête casquée avec un M dans la roue Jean-Albert CHEVILLON Planche	p. 9-12 p. 12
Le monnayage de la principauté d'Orange au nom de Raymond Des Baux, V : le monnayage d'or de Raymond V (1340-1393) Jean-Louis CHARLET Planches I à IV	p. 13-34 p. 31-34
Une pinatelle inédite de Sixte V frappée à Avignon en 1590 Jean-Louis CHARLET	p. 35-38
La numismatique du printemps des peuples dans l'empire austro-hongrois (1848-1849) Michel GOURILLON Planches I à III	p. 39-46 p. 44-46
Table des matières	p. 47

Numisméo

www.numismo.fr

Tél : 04 78 37 63 20 - Port : 06 72 82 00 93 - Fax : 04 72 41 09 93 - www.numismo.fr

Expert Numismate

Assesseur auprès de la Commission d'Expertise Douanière

Ouverture :

Lundi de 14h à 18h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

14, rue Vaubecour 69002 Lyon - michael.creusy@wanadoo.fr



www.sogefinumis.fr

chantal Ravanel, expert numismate

Achat, Vente, Estimations de Monnaies et Billets



Magasin : 9 rue Gounod 06000 NICE

tél : (0033) 04 93 88 87 52 - fax : (0033) 04 93 16 04 47

courriel : sogefi.numis@wanadoo

BURGAN NUMISMATIQUE



Maison Florange

fondée en 1890

**Monnaies de qualité
anciennes et modernes**

OR - ARGENT

**Organisation de ventes
8 rue du 4-Septembre**

75002 PARIS

Tél: 01 42 96 95 57 - Fax: 01 42 86 92 43

Courriel: burgan@wanadoo.fr

Site internet : www.numisonline.com



ÉDITIONS VICTOR GADOURY



MONACO 2012

ÉDITIONS GADOURY

Vente aux enchères de Monnaies de Prestige



QUAND: MONACO 1^{er} Décembre 2012, 14:00

QUOI: Monnaies antiques, Monnaies de Monaco, de France et du Monde

OÙ: Hôtel Fairmont, 12 avenue des Spélugues, 98000 Monaco

COMMENT: En personne,
nous contacter avant la vente
par téléphone: 00377 93251296,
par fax: 00377 93501339,
internet: vente.gadoury.com

INFO: contact@gadoury.com

Catalogue de la vente disponible à partir du 13 octobre 2012 durant la Bourse du SNENNP à Paris, expédié sur simple demande accompagnée d'un règlement de 5 euro de participation aux frais de port, en ligne sur vente.gadoury.com et www.sixbid.com

Une bourse internationale de numismatique se déroulera le lendemain, dimanche 2 décembre 2012 à la Salle du Canton et exposition de monnaies au Musée des Timbres et des Monnaies, Terrasses de Fontvieille à Monaco.

ÉDITIONS VICTOR GADOURY Le Panorama 57, rue Grimaldi MC-98000 MONACO
Tél.: 00377 93 25 12 96 Fax: 00377 93 50 13 39 email: contact@gadoury.com
www.gadoury.com